



Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte, reçu par le représentant de l'État le 2 JUIL. 2024 et publié le 2 JUIL. 2024 est exécutoire.

Séance du mercredi 26 juin 2024

Délibération n° 04_2024_070

Élaboration d'un Plan Climat Énergie Territorial (PCAET)

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi vingt-six juin deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES

TITULAIRES

REPLAÇANTS

ARPHEUILLES

Monsieur Pascal AUGENDRE

BESSAIS-LE-FROMENTAL

Monsieur Serge AUDONNET

BOUZAIS

Monsieur Olivier PARILLAUD

Arrivé au point n° 3

BRUÈRE-ALLICHAMPS

Monsieur Roger DAGHER

CHARENTON-DU-CHER

Monsieur Pascal AUPY

Madame Colette PY

COLOMBIERS

Monsieur Daniel BÔNE

COUST

Monsieur Pascal COLLIN

DREVANT

Monsieur Patrick BIGOT

FARGES-ALLICHAMPS

Madame Édith MICHELIC

Arrivée au point n° 4

LA CELLE

Monsieur Philippe AUZON

LA GROUTTE

Monsieur Philippe PERRICHON

MARÇAIS

Madame Michelle RIVET

MEILLANT

Madame Marie-Claude JULIEN

Excusée

NOZIÈRES

Monsieur Franck DAUMIN

ORCENAI

Monsieur Yann CADIER

ORVAL

Madame Clarisse DULUC

Monsieur Alain ANDRIAU

Madame Françoise GONNET

Pouvoir à Philippe MARME

SAINT-AMAND-MONTROND

Monsieur Emmanuel RIOTTE

Madame Jacqueline CHAMPION

Monsieur Francis BLONDIEAU

Madame Florence COMBES

Monsieur Geoffroy CANTAT

Madame Isabelle CHAPUT

Monsieur Raphaël FOSSET

Madame Sophie CUINIÈRES

Madame Malika LACH-HAB

Monsieur Didier DEVASSINE

Madame Noura ANGLADE

Monsieur Philippe MARME

Madame Sandrine KOSTADINOV

Madame Marie BLASQUEZ

Monsieur Yves PURET

Madame Sylvie OLIVIER

Pouvoir à Didier DEVASSINE

Pouvoir à Florence COMBES

Pouvoir à Patrick BIGOT

Pouvoir à Sophie CUINIÈRES

Pouvoir à Sandrine KOSTADINOV

Pouvoir à Marie BLASQUEZ

SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX

Monsieur Gérard MARTEAU

VERNAIS

Monsieur Charles ADOLPH

Membres en exercice : 37
Membres présents : 27
Membres votants : 36

Secrétaire de séance : Madame Marie BLASQUEZ

Date de la convocation : 12 juin 2024
Date de l'affichage : 12 juin 2024

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20240626-04_2024_070-DE
Date de télétransmission : 02/07/2024
Date de réception préfecture : 02/07/2024

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 26 juin 2024

Délibération n° 04_2024_070

Élaboration d'un Plan Climat Énergie Territorial (PCAET)

Monsieur Philippe AUZON, 6^{ème} Vice-Président, présente ce dossier.

Vu les statuts de Cœur de France ;

vu la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite loi NOTRe ;

vu la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 ;

vu l'article L. 2224-34 du Code général des collectivités territoriales ;

vu l'article L. 229-26 du Code de l'environnement ;

considérant que, dans le cadre du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) adopté en février 2020, la Région Centre-Val de Loire a décidé dans son 16^{ème} objectif une « modification en profondeur de nos modes de production et de consommation d'énergies » ;


considérant qu'un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) est inscrit au Projet de territoire 2020-2026 de la Communauté de communes Cœur de France ;

considérant que le PCAET est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix, 17 pour, 12 abstentions et 7 contre,

décide de s'engager dans une démarche d'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial (PCAET).

Le Président


Daniel BONE

Le secrétaire de séance


Marie BLASQUEZ